



Non, les retraités français ne sont pas les mieux lotis d'Europe.

Ouest-France, Le Mag du Senior vient de publier un article particulièrement intéressant et bien documenté qui, au rebours de ce que véhiculent un certain nombre de médias, montre que les retraités français ne sont pas les retraités européens les mieux nantis.

Certes ils bénéficient de ce qui, au regard d'autres pays, est un bon système de retraite . Cependant, tant en ce qui concerne le niveau de leur retraite que le montant de leur patrimoine, ils sont distancés par plusieurs pays européens.

Il n'est pas inutile de rappeler que le jour où un actif prend sa retraite il perd en moyenne 45 % de la rémunération qu'il percevait ce qui le place notamment loin derrière les retraités du sud de l'Europe.

Quant au patrimoine des retraités le classement fait par la Banque centrale européenne situe la France au 5e rang.

Alors, félicitons-nous de bénéficier d'un bon système de protection sociale mais arrêtons de stigmatiser les retraités qui ne sont pas des privilégiés comme on voudrait nous le faire croire.

Paris, le 25 août 2026

Pierre Erbs

Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités : Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités

Vous recevez cette newsletter car vous êtes abonné à CFR - Confédération Française des Retraités avec l'adresse email leguillou.jeanclaudio@neuf.fr. Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter, veuillez suivre le lien suivant : [Se désabonner](#)